



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 19 décembre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	13/12/2012
Affichage	13/12/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

**THEME : BAUX ET
CONVENTIONS 5**

**OBJET : MODERNISATION
DES INSTALLATIONS DU
CINEMA VAUBAN – CAISSE
AUTOMATISEE.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

GUIGLI Catherine pouvoir à CODURI Laetitia.
DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
RAPANOEL Séverine pouvoir à FABRE Mireille.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
ROUBAUD Sabin pouvoir à NUSSBAUM Richard.

Absents-Excusés :

GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, ROUBAUD Sabin.

Secrétaire de Séance : CODURI Laetitia.



Rapporteur : Nicole GUERIN.

Considérant que par délibération n°2010-303 en date du 24 septembre 2010, le conseil municipal de Briançon a décidé de conclure avec la société CINE 05 un contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du cinéma Vauban ;

Considérant que l'article 3.3 du contrat de délégation prévoit, notamment, que les frais de grosses réparations, de renouvellement ou de modernisation des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exploitation du cinéma sont pris en charge par l'autorité délégante, dans la limite du montant de la Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) ou de l'avance possible de la TSA reversée par le Centre National de la Cinématographie (CNC) dans les conditions réglementaires en vigueur ; considérant également que les frais indiqués ci-dessus ne peuvent être engagés que sur autorisation expresse de l'autorité délégante ;

Considérant que le cinéma Vauban bénéficie d'un compte de soutien alimenté par les droits générés par un pourcentage de la taxe spéciale perçue sur le prix du billet d'entrée et que les sommes inscrites sur ce compte permettent d'obtenir une attribution de 90 % du montant hors taxes des travaux de modernisation acceptés par le Centre National de la Cinématographie ;

Considérant que la commune, en tant que titulaire du compte de soutien, peut déléguer la gestion de ce compte à l'exploitant afin de permettre la modernisation de l'établissement dont ce dernier a la gestion et pour lequel il va faire des investissements ;

Considérant le courrier du 6 novembre 2012 par lequel la société CINE 05 sollicite l'installation d'une caisse automatisée afin de tenir compte de la forte hausse de fréquentation du cinéma suite à la mise en place d'un système de projection numérique ;

Considérant que le projet envisagé est évalué à la somme de **5 310,23 € HT** ;

<i>Programme d'investissement</i>	<i>Montant HT</i>
<u>CINE SYSTEM</u>	
1°) Matériel / Prestations	
PC poste de vente Dell Optiplex 7010	652,86 €
Afficheur de prix FV-2029 USB	102,86 €
Ecran tactile 17 pouces – 17P	301,20 €
Imprimante billetterie TSP 70011	402,86 €
Lecteur code barre Xenon 1900 HD	254,00 €
Support lecteur code barre xenon – support xenon	19,29 €
Moniteur Samsung 40 » - samsung 40	659,00 €
Support mural – support	85,00 €
Eee box – eee PC	390,00 €
Tiroir caisse – série 100	175,16 €
18000 Billets	195,00 €
	Sous-total : 3 237,23 €
	Frais de port : 93,00 €
	TOTAL 1 : 3 330,23 €
Part restant à la charge de la commune (10%), soit :	333,02 €
<u>CINE SYSTEM</u>	
2°) Prestations	
Installation	480,00 €
Déplacement	750,00 €
Formation	750,00 €
	TOTAL 2 : 1 980,00 €
Part restant à la charge de la commune (10%), soit :	198,00 €
	TOTAL GENERAL : 5 310,23 €
	TOTAL à la charge de la commune : 531,02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le nouveau programme d'investissement exposé ci-dessus et d'autoriser la société CINE 05 à engager les dépenses correspondantes ;
- De déléguer à la société CINE 05 le droit d'investir les sommes inscrites sur le compte de soutien dans la limite du programme d'investissement exposé ci-dessus ;
- De verser à la société CINE 05 la part du financement communal, c'est-à-dire 10 % du montant hors taxes, sur la base des justificatifs de paiement qui seront fournis par la société CINE 05 et dans la limite du programme d'investissement approuvé par le conseil municipal de Briançon ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.


POUR : 33


CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 26 DEC. 2012

PUBLIÉ LE 26 DEC. 2012

NOTIFIÉ LE 27 DEC. 2012

DEVIS

7 novembre 2012

n° de client :
Ville : Briançon
Cinéma : Vauban

1 - MATERIEL / PRESTATIONS

Matériel	Référence	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
PC poste de vente	Dell Optiplex 7010	1	652,86 €	652,86 €
AFFICHEUR de prix	FV-2029 USB	1	102,86 €	102,86 €
ECRAN tactile 17 pouces	17P	1	301,20 €	301,20 €
IMPRIMANTE billetterie	TSP 700II	1	402,86 €	402,86 €
LECTEUR code barre Xenon	Xenon 1900G HD	1	254,00 €	254,00 €
SUPPORT lecteur code barre Xenon	Support Xenon	1	19,29 €	19,29 €
Moniteur Samsung 40"	Samsung40	1	659,00 €	659,00 €
Support mural	Support	1	85,00 €	85,00 €
Eee Box	EeePC	1	390,00 €	390,00 €
Tiroir Caisse	Series 100	1	175,16 €	175,16 €
18000 Billets		1	195,00 €	195,00 €
Sous-total HT				3 237,22 €
Frais de ports				93,00 €
TOTAL ACHAT HT				3 330,22 €

Prestation	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Installation	1	480,00 €	480,00 €
Déplacement	1	750,00 €	750,00 €
Intégration des bases de données abo - cheque CE	0	480,00 €	
Formation	1	750,00 €	750,00 €
Sous-total HT			1 980,00 €

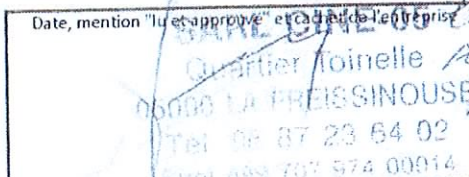
TOTAL ACHAT ET PRESTATION	5 310,22 €
TVA 19,6 %	1 040,80 €
TOTAL TTC	6 351,02 €

2 - LOGICIELS et MAINTENANCE

Licences	Quantité	Prix unitaire mensuel HT	Total mensuel HT
Poste Mixte (1 billetterie + 1 confiserie)	0	52,50 €	
Confiserie	0	35,00 €	
Billetterie	1	35,00 €	35,00 €
Gestion Cartes	0	35,00 €	
Gestion Cinéma	1	35,00 €	35,00 €
Gestion centralisée	1	35,00 €	
Vente en borne	0	35,00 €	
Poste de contrôle fixe	0	35,00 €	
Poste de contrôle wifi	0	17,50 €	
TOTAL LICENCES ACTUALISE	2	TOTAL MENSUEL HT	70,00 €

Conditions financières
Matériel et installation
30 % à l'acceptation du devis : 1 905,31 €
(30 % à l'installation solde à 60 jours)

CERTIFICAT HTTPS ANNUEL VAD	
TOTAL ANNUEL HT	840,00 €

Date, mention "lu et approuvé" et cachet de l'entreprise

 Quartier Toynelle
 08000 LA FREISSINOUSE
 Tél. 06 87 23 64 02
 Siret 488 707 574 00014

REÇU LE

26 DEC. 2012

SERVICES PREFECTORIAUX
DE BRIANÇON